

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 32 (1961)

Heft: 1

Vorwort: Bonne année, terre jurassienne!

Autor: Association pour la défense des intérêts du Jura

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des Intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIIe ANNÉE

Parait une fois par mois

No 1 Janvier 1961

SOMMAIRE

Bonne année, terre jurassienne ! — L'aménagement du territoire
Les troubles psychologiques de l'enfance — Introduction de nouvelles industries
Chronique économique

Cliché ADIJ No 465



Une ferme typique des Franches-Montagnes

Bonne année, terre jurassienne !

Si la tradition veut qu'on saisisse le début d'une année pour prétexte et qu'on jette ses regards aussi bien sur l'avenir que sur le passé, il importe tout d'abord de transmettre ici, au nom des responsables de ce bulletin, leurs meilleurs vœux à leurs lecteurs pour 1961

Certes, l'avenir de tout pays étant lié de façon intime au développement de son économie, on ne peut que formuler un vœu majeur : espérer que la conjoncture se maintiendra et que l'économie jurassienne, en 1961, sera aussi bonne qu'en 1960.

On a vu comment, durant l'année écoulée, la prospérité générale a stimulé la construction dans tous les domaines. Qu'il s'agisse de l'Etat (restauration de la Préfecture de La Neuveville et du Château de Porrentruy), des cités (construction de patinoires artificielles à Saint-Imier et à Moutier) ou des paroisses, partout, grâce à de généreux mécènes, grâce aussi à d'actifs et dynamiques Jurassiens, des projets ont été exécutés ou formés.

En effet, les bâtisseurs -- et heureusement ! -- se souciant peu du calendrier, rien ou presque ne s'achève dans la même année. Mil neuf cent soixante a vu aboutir une série de projets formés en 1959, voire avant, et en commencer d'autres qui nous occuperont en 1961 et même plus tard.

Or, si la prospérité permet de passer à la phase des réalisations, il importe aussi d'insister sur le but commun que poursuivent deux des commissions de l'ADIJ, la Commission pour la protection de la nature et la Commission d'urbanisme et de protection des sites : conserver son cachet au paysage jurassien.

Qu'il s'agisse des ruines du Château d'Asuel, de la voûte de l'ancienne maison curiale de Glovelier, du Chêne des Bosses de Châtillon, de l'aulnaie de Bonfol, de simples blocs erratiques ou des plantes sauvages, songeons à garder au Jura ses caractéristiques qui le font aimer de ses enfants et de tous les amis de la nature.

Car il ne s'agit ici que d'exemples précis choisis parmi des centaines d'autres ! Comment, non plus, ne pas rappeler l'inquiétude de ceux qui voient les Franches-Montagnes perdre leur cachet, petit à petit ?

Vont-elles, peu à peu, ressembler au Plateau de Maîche qui, leur faisant pendant de l'autre côté du Doubs, axe tout sur la production agricole ?

Inexorablement, les murs des pâturages font place à des barbelés. Dans la construction même des fermes, on abandonne le style ancestral. Où sont-elles, sur certaines constructions nouvelles, ces belles tuiles rouges qui, se patinant avec le temps, ressortent merveilleusement parmi les sapins foncés ?

Dans l'exploitation des domaines, on rationalise de telle manière qu'on peut se demander si, dans une cinquantaine d'années, existera encore cette riche alternance de pâturages et de forêts.

Evidemment, on n'arrête pas le progrès. Il serait insensé de s'y opposer. Mais puisse-t-on suivre sa voie avec souplesse et conserver le caractère typique d'une région.

Que la conjoncture se maintienne mais que la prospérité ne nous égare pas.

Bonne année, terre jurassienne !

ADIJ